

XIV. OFFRE DE BACKHAULING MOBILE

Conditions techniques et Champ d'application :

Le service de backhauling Mobile consiste à fournir des capacités de transmission permettant à l'ORPT demandeur de relier les équipements de son réseau mobile d'accès (BTS ou Node B, ci-après « site ») à son cœur de réseau (BSC ou RNC).

Prérequis :

- Les sites de l'ORPT demandeur doivent déjà être rattachés au réseau de Les éventuels travaux (génie civil, câbles, etc.) requis pour rattacher les équipements du réseau mobile d'accès de l'opérateur demandeur au réseau de seront facturés sur devis.
- L'ORPT demandeur fait son affaire du raccordement de son BSC/RNC au réseau de (utilisation d'un câble de renvoi ou raccordement au Pol2).

Restrictions :

- Le Service est restreint à l'acheminement du trafic mobile de l'ORPT demandeur.
- Le débit demandé par accès est compris entre 20 Mbit/s et 80 Mbit/s et est établi par pas de 20 Mbit/s.

Conditions tarifaires

1- Composantes de l'offre ;

Le Service est constitué de deux composantes.

- La composante desserte, correspondant à la partie du réseau de située entre un équipement d'accès (BTS ou Node B) et son central de rattachement situé sur une boucle régionale. Le tarif de la composante desserte varie en fonction de la distance à vol d'oiseau du lien entre l'équipement d'accès et son central de rattachement (s'exprimant en DT HT / km).
- La composante d'accès à la boucle régionale, correspondant à une capacité réservée sur les boucles régionales de pour acheminer le trafic entre le central de rattachement d'une BTS ou d'un Node B et son équipement de cœur de réseau correspondant (BSC ou RNC). Le tarif de la composante d'accès à la boucle régionale est constitué d'une partie fixe (s'exprimant en DT HT) et d'une partie variable en fonction du débit garanti sur chaque accès (s'exprimant en DT HT / Mbit/s).

2- Tarifs

Les tarifs annuels du Service sont détaillés dans le tableau suivant.

Composante	Inducteur	Unité	Tarif annuel
Desserte	Variable en fonction de la distance	DT HT par km	1 090
Accès à la boucle régionale	Fixe par accès	DT HT par accès	7 000
	Variable en fonction de la capacité	DT HT par Mbit/s	84

² Point du réseau de Tunisie Telecom, ouvert pour l'interconnexion d'un ORPT



Le contrat d'abonnement au Service s'étend sur une durée minimale de 12 mois.

Pour un site situé à 5 km de son central de rattachement et pour un accès de 40 Mbit/s, le tarif annuel d'abonnement au Service est ainsi de :

$$5 * 1\ 090 + 7\ 000 + 40 * 84 = 15\ 810 \text{ DT HT}$$

